

Vos questions / nos réponses

## Consultation parents

Par [Profil supprimé](#) Postée le 08/07/2014 07:46

Bonjour,

Mon mari et moi avons un fils de 28 ans qui est revenu vivre à la maison depuis sa séparation et sa perte de travail. Depuis nous avons dû mal à gérer la situation. Il est sous méta mais prend depuis un mois de la cocaïne dans le week-end. Yeux rouges etc... Je veux prendre un RDV à la rose des vents sur ST Nazaire pour être aidé nous les parents. Mon fils voit depuis peu un psy suite à un problème de justice. Depuis il nous a demandé de ne plus s'occuper de lui et de sa vie. Mais doit-on pour autant tout accepter. Mon mari ne voit pas l'intérêt l'aller en parler dans une asso. "Il m'a dit "je ne m'occupe plus de sa vie comme il m'a dit" suite à la demande de votre fils. Il faut dire que mon mari venait aux moindres problèmes au secours de mon fils. Argent, +++ prendre ses RDV à sa place etc... Je crois qu'il est vexé que son fils lui ai demandé de ne plus s'occuper de lui. Nous lui avons payé son loyer durant 6 années moi je n'étais pas d'accord...Depuis mon mari dit il fait ce qu'il veut, je m'en fiche. Merci de votre aide

---

**Mise en ligne le 09/07/2014**

Bonjour,

Nous comprenons votre questionnement. Même si la réaction de votre mari vous contrarie, elle s'explique certainement par le fait qu'il se soit beaucoup investi dans le soutien que vous pouviez apporter à votre fils et aujourd'hui il est sans doute découragé et un peu vexé comme vous le décrivez. Sa réaction est sans doute "légitime" et s'explique. Laissez lui un peu de temps..

Cela nous semble être une excellente idée que celle de vous rapprocher d'une équipe de professionnels afin de trouver du soutien mais aussi vous aider à faire le point et à trouver la "bonne distance" dans le soutien que vous souhaitez continuer à lui témoigner. Même si votre mari ne vous accompagne pas, vous pouvez être reçue seule. Vous pourriez ensuite partager avec lui les échanges et conseils de l'équipe.

Enfin, par rapport à votre fils, nous ne pensons pas qu'il faille comprendre sa "demande" au sens premier mais bien dans le sens où il vous signifie à sa manière sa volonté de se prendre en charge de manière peut-être plus responsable et plus autonome que ce qu'il a fait jusqu'à présent; cela nous semble plutôt positif.

Sachez que vous avez toujours la possibilité de joindre l'un de nos écoutant au 0 800 23 13 13, tous les jours de 8h à 2h (l'appel est anonyme et gratuit depuis un poste fixe) ou par chat de 14h à 2h du lundi au vendredi, si vous souhaitez échanger avec nous de vive voix.

Cordialement.

---